



7
OCTOBRE
2023



VIENS ROULER, RAMER, MARCHER !
ENSEMBLE, PORTONS LE MESSAGE D'ESPOIR CONTRE LA MALADIE
ET ENCOURAGEONS LE DON D'ORGANES.



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**



REGLEMENT DU RAID ALEXANDRA



RAID ALEXANDRA

INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT EN CLIQUANT ICI

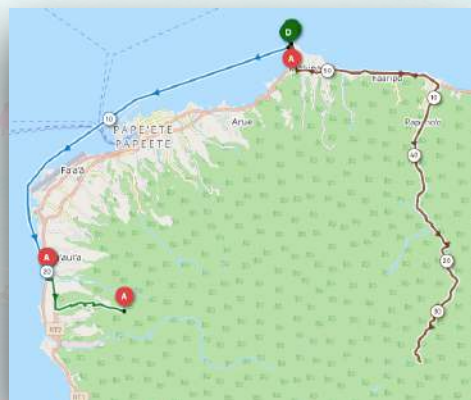
Le Raid est organisé suivant la réglementation de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Il est nécessaire d'avoir un niveau sportif approprié pour participer au Raid afin de maintenir le rythme du groupe sans le ralentir. L'objectif est de rester en groupe avec Alexandra depuis le début jusqu'à la fin.

Chapitre 1 – Le Raid Multisport

Les principales règles FTTRI, applicables sur les épreuves :

- Seuls les vélos de type VTT ou VAE, sont autorisés ;
- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste ;
- Le port du T-shirt ou Lycra « Raid Alexandra » est obligatoire sur l'ensemble du parcours ;
- Les bateaux à rame Aviron Kayak Va'a et Holopuni sont autorisés, doivent être équipés de matériels de sécurité (gilets de sauvetage), des 7/8 bateaux accompagnateurs sont prévus conformément aux exigences de la DPAM ;
- La Partie marche se fait au rythme de chacun pour une arrivée en groupe au sommet du plateau de parapente de Vaitavere. La descente se fera à convenance pour une arrivée souhaitée à la Mairie de Punaauia ou au Parc Ta'apuna à 18h maximum.
- Les concurrents sont responsables de leurs matériels.
- Tous les concurrents doivent se conformer aux directives et instructions des officiels de l'événement.



Chapitre 2 – Dispositions Générales

Le raid n'a pas pour but d'être une compétition, mais plutôt une randonnée collective où chacun a la possibilité d'accompagner Alexandra dans ce défi, mettant l'accent sur la collaboration et le soutien mutuel.

2-1 : Le Raid est organisé par CAP MARARA et la Fédération Tahitienne de Triathlon le **samedi 7 Octobre 2023** au départ de Mahina à Punaauia, ville d'arrivée.



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



2-2 : Le Raid Alexandra est ouvert à tous, dès l'âge de 12 ans sous réserve d'être à jour de licence de la fédération de triathlon, d'aviron, de cyclisme ou muni d'un certificat médical.

2-3 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent.

2-4 : Les épreuves du Raid Alexandra peuvent se faire en équipe ou en individuel sur les parties vélo et marche.

- 53 km à vélo (individuel à partir de 15 ans)
- 20 km de rame (individuel à partir de 15 ans)
- 7 km de marche (individuel à partir de 12 ans)

2-5 : Licences fédérales acceptées (2023 à jour) :

- Fédération Polynésienne d'Aviron, Kayak, Va'a (pour la partie nautique seulement) ;
- Fédération Tahitienne de Cyclisme (pour la partie cyclisme seulement) ;
- Fédération Polynésienne d'Athlétisme (pour la partie pédestre seulement) ;
- Fédération Tahitienne de Triathlon (pour l'ensemble des disciplines).

La possession d'un certificat médical¹ (de moins d'un an) de non contre-indication à la discipline en compétition est obligatoire pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition ».

Chapitre 3 – Programme

Jeudi 5 octobre 2023

- A partir de 16h30 à 17h30 : Distribution des t-shirts et Lycra à l'Hôtel Intercontinental de Faa'a. [Lien google Maps >>](#)

Attention, aucun T-shirt ou Lycra ne sera distribué le jour de l'évènement !

Les participants au Raid sont invités à assister gratuitement à la soirée de présentation, tandis que les autres entrées seront payantes, contribuant ainsi par un don additionnel au soutien de l'association Rame avec Alexandra.

¹ Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté](#)

- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**



Samedi 7 octobre 2023

- 5h30 : Ouverture du parc à transition sur le site de la Pointe Venus
- 6h30 : Briefing du Raid
- **7h00 : Départ du Raid « Rame avec Alexandra »**
- Aux alentours de 8h30 : Arrivée au « relais de la maroto »
- Aux alentours de 10h30 : Retour des vélos sur le site de la Pointe Venus
- 11h00 : Départ depuis la plage de la pointe Vénus des bateaux à rames (Aviron, Kayak, Va'a, Holopuni) accompagnés des bateaux de sécurité.
- 13h00 : Arrivée des bateaux à rames au Parc Taapuna
- 13h30 : Départ pour la partie pédestre direction le cimetière de Vaitavere
- 15h30 : Arrivée estimée au sommet
- 17h15 : Retour Parc Taapuna
- 18h00 : Cérémonie officielle d'arrivée à la Mairie de Punaauia

Chapitre 4 – Inscriptions limitées à 250 personnes (dont 100 personnes maximum sur l'eau)

Pour participer au Raid, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement via le [lien d'inscription en cliquant ici >>](#).

- Les droits d'inscription sont fixés à 2 500 F par personne donnant droit à un lycra, d'une bouteille d'eau, de collation aux points de ravitaillement et de la sécurité sur l'ensemble du parcours. Quantités lycras limitées, tailles en fonction du stock disponible.
- Règlement obligatoirement par virement à déposer au plus tard le jour de l'événement.

		Relevé d'identité bancaire	
Titulaire du compte Account Owner		Cadre réservé au destinataire du relevé	
CERCLE AVIRON POLYNESIEN MARARA LOTUS D46 98713 PAPEETE POLYNESIE FRANCAISE			
Domiciliation			
AGENCE JEAN BREAUD BANQUE DE TAHITI RUE EDOUARD AHNNE FACE ODYSSEY 98714 PAPEETE			
Ce relevé est destiné à être remis sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, salaires, pensions, ...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.			
RIB Identifiant de compte national			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
12239	00001	15612501001	53
IBAN International Bank Account Number		BIC (Bank Identifier Code)	
IBAN FR76 1223 9000 0115 6125 0100 153		CEPAPFTP	

- Pas de remboursement possible après inscription.
- **Les inscriptions se termineront dès que le nombre maximum de participants de 250 sera atteint.**

VIENS COURIR AVEC MARCHER!
ENSEMBLE UN MESSAGE D'ESPOIR CONTRE LA MALADIE
ET ENCOURAGEONS LE DON D'ORGANES.



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



RAID ALEXANDRA

2020-2023

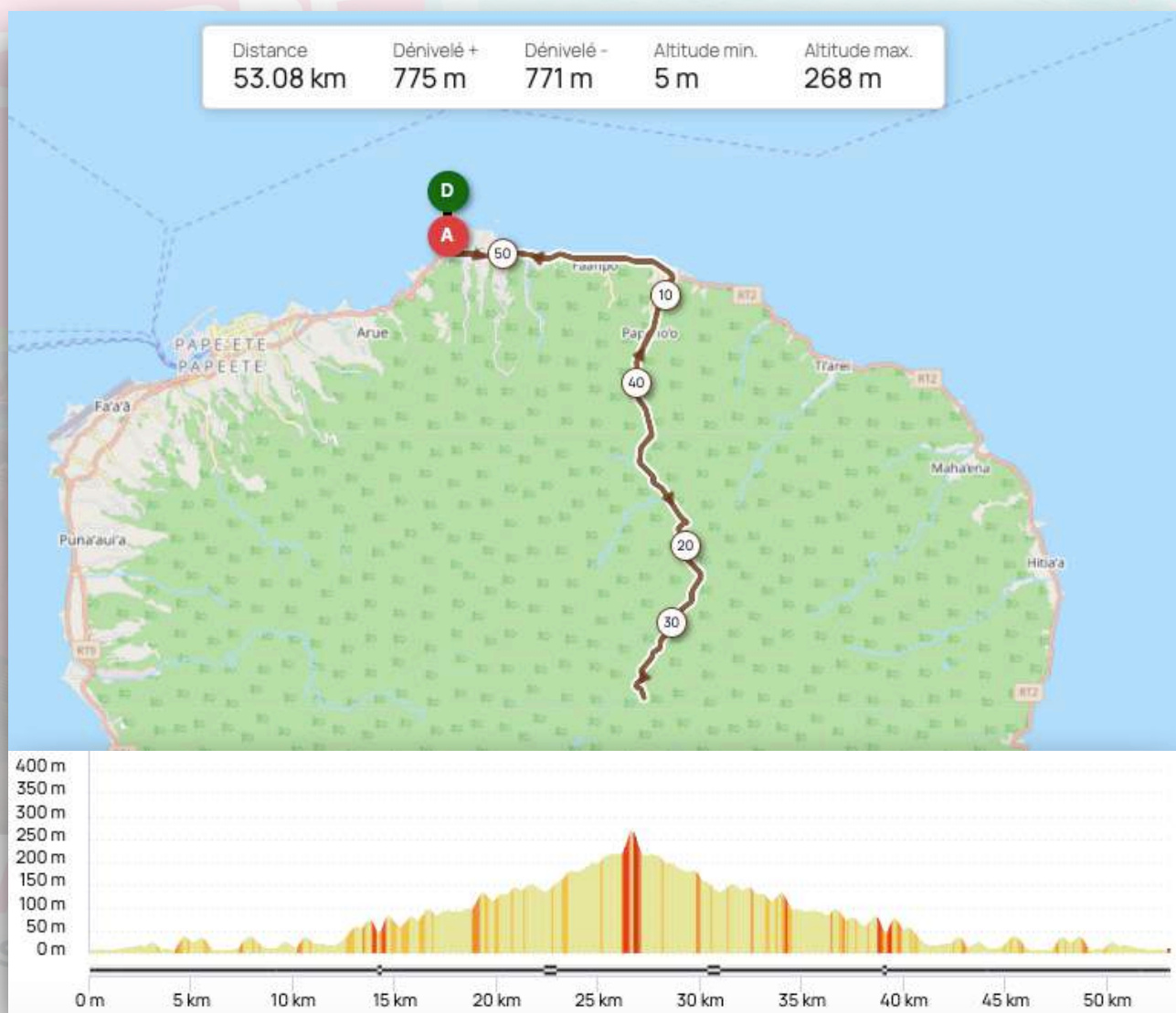
Chapitre 5 – Parcours vélo (distance de 53km)

Chaque concurrent doit s'assurer de l'état de son vélo et porter un casque (norme CE) jugulaire fermée pendant tout le parcours cycliste. L'organisation peut interdire le départ à l'équipe rattachée au concurrent dont le vélo ou le casque n'est pas en état de fonctionnement.

Partir du parc à transition, rouler tout droit jusqu'au rond-point puis prendre à gauche direction Taravao. Prendre la sortie vallée de la Maroto. Rouler jusqu'au Relais de la Maroto. Retour identique jusqu'au parc à transition.

La transition VTT VAE/ RAME se fera obligatoirement dans l'emplacement mis à disposition par la Mairie de Mahina pour l'organisation.

Attention : la circulation ne sera pas coupée intégralement et il est demandé aux participants de rouler en cortège. Les vélos devront être récupérés avant la fermeture du parc à vélo à 11h00.



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



Chapitre 6 – Parcours nautique (distance de 20km limitée à 100 personnes)

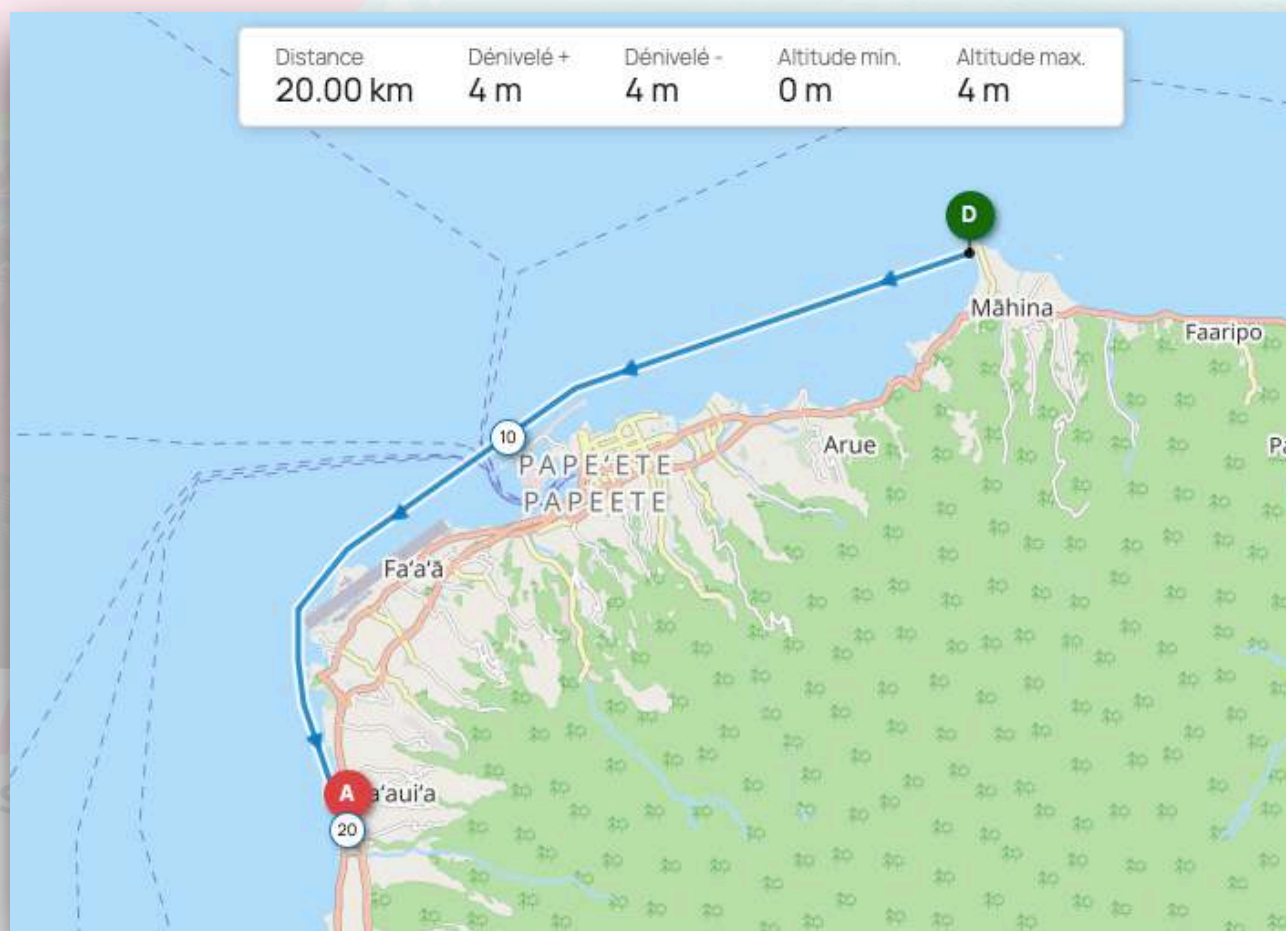
Chaque concurrent doit s'assurer de l'état de son bateau et avoir dans le bateau les gilets de sauvetage. L'organisation peut interdire le départ à l'équipe rattachée au concurrent dont le bateau n'est pas en état de fonctionnement et si les gilets ne sont pas présents.

Le parcours de rame s'effectuera depuis la plage à la pointe Vénus aux 3 pontons Punaauia Parc Ta'apuna en rentrant dans le lagon soit par la passe de Papeete, soit celle du Taaone (en fonction des conditions climatiques).

Respecter le passage des bouées comme indiqué sur le plan. Il est autorisé de se reposer temporairement, pour permettre à tous de naviguer ensemble autour du bateau d'Alexandra.

Seuls les bateaux de sécurité appartenant à l'organisation ou autorisés par elle, circuleront sur le parcours et pourront intervenir dans le déroulement de l'épreuve. Le service en mer est assuré par l'organisation conformément aux recommandations de la DPAM..

L'arrivée des équipes et débarquement des bateaux se fera par le slipway du Parc Ta'apuna et le stockage dans la zone réservée. Il sera formellement interdit d'attendre à la sortie du slipway des bateaux pour des raisons de sécurité.



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**



RAIDE ALEXANDRA

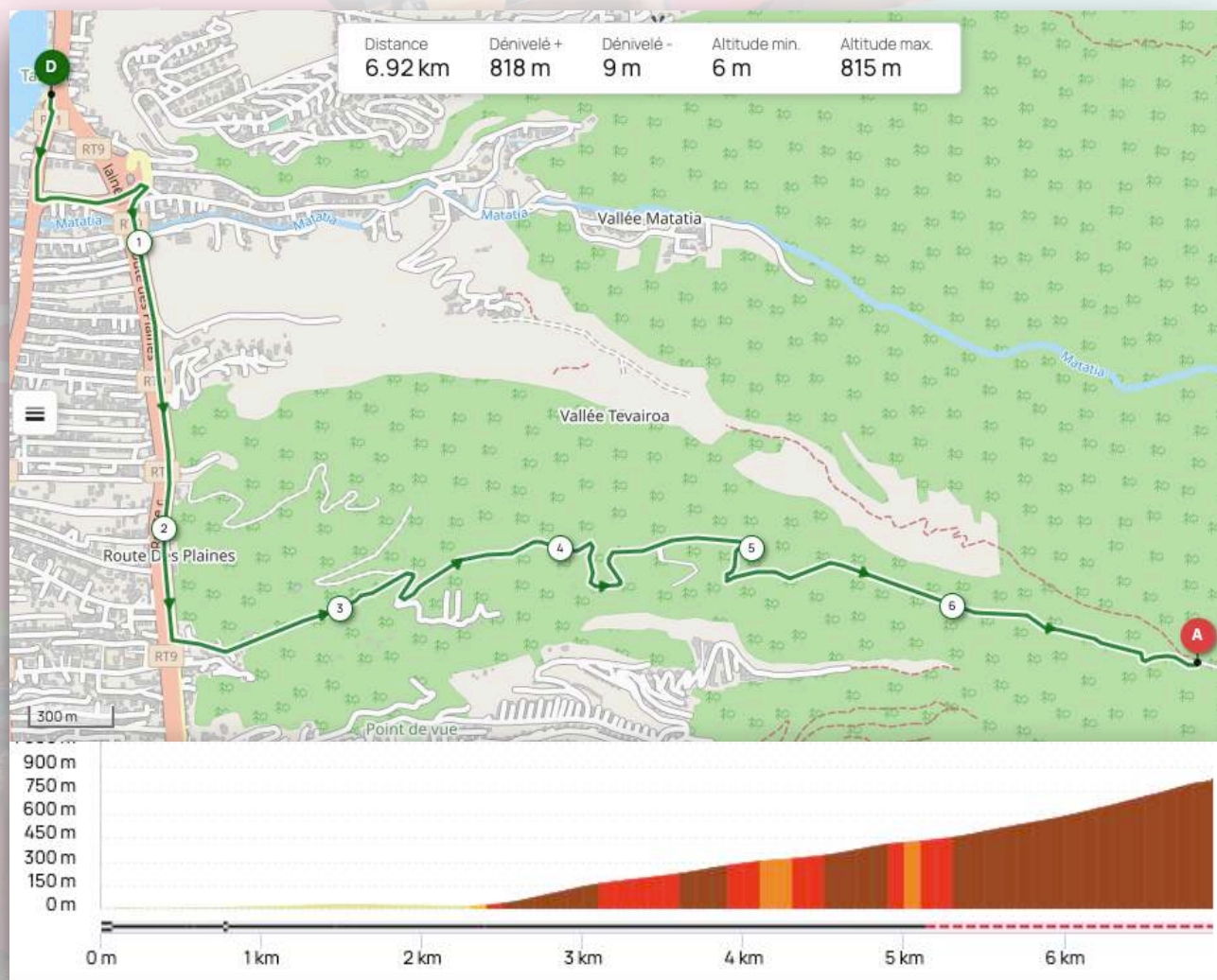
2023

Chapitre 7 – Parcours pédestre (distance de 7km dénivelé +818m)

Départ aux environs de 13h30 depuis le Parc Ta'apuna. Le départ se fera groupé jusqu'au début de la montée de Vaitavere soit par JLPolynésie, soit route du cimetière de Vaitavere.

Une pause sera effectuée pour une prise de vue aérienne de tous les participants avec le maillot officiel au sommet de Vaitavere à 16H15 max.

En cas de mauvais temps, la distance de l'épreuve peut être réduite.



Chapitre 8 – Retour au parc Ta'apuna

Le retour sera réalisé à convenance de chacun pour une arrivée maximum à 17h15 au Parc Ta'apuna.

VIENS ROULER, RAMER, MARCHER!
ENSEMBLE, PORTONS LE MESSAGE D'ESPOIR CONTRE LA MALADIE
ET ENCOURAGEONS LE DON D'ORGANES.

Chapitre 9 – Ravitaillement final



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



Un ravitaillement en fruits sera mis en place au Parc Taapuna pour tous les participants du Raid Alexandra.

Chapitre 10 – Parking à disposition

Des espaces de stationnement seront disponibles à Mahina (Pointe Vénus) ainsi qu'à Punaauia (aux 3 pontons).

Chapitre 11 - Responsabilité

Les athlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. Le Raid est placé sous la responsabilité de l'organisateur sous l'égide de la FTTri.

Tous les concurrents sont tenus de respecter la voie de circulation affectée à l'évènement. En cas de non-respect du parcours, l'équipe ou l'individu sera disqualifié(e).

Chapitre 12 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 13 - Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant consent à ce que le club organisateur et la Fédération Tahitienne de Triathlon utilise les images (photos et vidéos) sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant.
- Du droit à la portabilité de vos données.
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

VILO, POUKER, RAIVER, MARCHER!
ENSEMBLE, PORTONS LE MESSAGE D'ESPOIR CONTRE LA MALADIE
ET ENCOURAGEONS LE DON D'ORGANES.



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**



Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à rameavecalexandra@gmail.com

Consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr

7
OCTOBRE
2023



VIENS ROULER, RAMER, MARCHER !
ENSEMBLE, PORTONS LE MESSAGE D'ESPOIR CONTRE LA MALADIE
ET ENCOURAGEONS LE DON D'ORGANES.



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**